

APPEL - NUMÉRO SPÉCIAL *MONDES EN DÉVELOPPEMENT*

« Politiques publiques en Afrique subsaharienne »

Date limite de réception : 15 janvier 2021

Publication prévue : Juillet-Sept 2021

Les économistes traitent, depuis de nombreuses décennies, du rôle et du périmètre des pouvoirs publics dans les pays en développement pour généraliser l'accès à l'école primaire, multiplier les dispensaires de santé, désenclaver les villages les plus reculés, développer les infrastructures de communication, commencer à établir une protection sociale... Les expériences menées dans les pays d'Afrique subsaharienne (ASS) présentent des bilans contrastés de sorte que des interrogations subsistent quant à la pertinence des politiques publiques dans des États très fragiles ainsi qu'aux conditions nécessaires pour que les politiques publiques produisent les effets escomptés. Plusieurs questions majeures se posent :

- 1/ Quelles sont les politiques publiques prioritaires pour des pays confrontés à de fortes contraintes budgétaires, notamment au regard du poids du secteur informel et de recettes fiscales limitées ?
- 2/ Quelles sont les populations ciblées ?
- 3/ Quelle est l'offre de service public ?
- 4/ Quel mode de financement choisir ? Et comment mobiliser des ressources internes ?
- 5/ Comment disposer de ressources humaines, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, en quantité et en qualité aptes à relever les défis du développement humain ?

Les enjeux et défis sont majeurs. Du côté des enjeux, il faut démontrer que les politiques publiques sont (ou non) indispensables à un meilleur développement humain et qu'elles favorisent l'inclusion du plus grand nombre. Du côté des défis, les questions de mobilisation des ressources internes sont cruciales. Une fois les ressources fiscales acquises, leur utilisation dans la transparence et avec efficacité constitue un autre défi, qui a des conséquences également sur la mobilisation des ressources.

Nous invitons à soumettre des articles complets dans leur version finale, en français ou en anglais.

Les critères de sélection seront rigoureux au regard de la solidité méthodologique, de l'apport précis de l'article au regard de la littérature existante, et de l'adéquation avec les thèmes suivants :

1/ Politiques publiques sectorielles en ASS : éducation, formation, santé, sécurité...

2/ Modalités de financement interne des politiques publiques en ASS (mobilisation des ressources internes, choix des instruments fiscaux)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Le texte doit être envoyé sous format électronique, simultanément aux deux responsables de la coordination de ce numéro : Arnaud Bourgain et Jean-Claude Vérez.

arnaud.bourgain@uni.lu et jclaud.verez@univ-artois.fr

La proposition d'article fait l'objet d'un avis de recevabilité pour ce numéro spécial, puis, s'il est positif, la version anonymisée sera soumise à deux rapporteurs.

Le texte est transmis en fichier word par mail. Le volume de référence est de 45 000 signes (espaces inclus), y compris les résumés, les notes, la bibliographie, les annexes, les tableaux et graphiques.

Voir : <http://www.mondesendveloppement.eu/pages/auteurs/consignes-aux-auteurs.html>